

# Cancer du sein : deux fois moins de radiothérapie c'est encore mieux !

Deux nouvelles études démontrent que l'on peut réduire de moitié le nombre de séances de **radiothérapie** chez les femmes atteintes d'un **cancer du sein** à un stade précoce, soit passer de 25 à 13 séances avec les mêmes résultats, voire un avantage certain en termes de tolérance.

- [Cancer du sein et radiothérapie anti-récidive](#)
- [Avantage aux radiothérapies courtes](#)

## Cancer du sein et radiothérapie anti-récidive

Lors du 43e congrès de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO) qui s'est déroulé à Chicago début juin, les résultats de deux études britanniques ont été présentés. Celles-ci portaient sur un total de 4.400 femmes atteintes d'un **cancer du sein** à un stade précoce et devant bénéficier d'une **radiothérapie**. Réparties en deux groupes, les unes suivaient le protocole standard, les autres, des versions "allégées".

Le schéma classique de la radiothérapie, dont l'objectif principal est de limiter le risque de récurrences locales, comprend 25 séances réparties sur 5 semaines, chacune délivrant une dose de rayons de 50 Gy (Gy, abréviation Gray, est l'unité normalisée du système international pour la mesure des doses d'irradiation). Quant aux versions allégées, elles le sont à la fois en durée et en quantité de rayonnement : 40 Gy en 13 séances réparties sur 5 semaines ou 40 Gy en 15 séances réparties sur 3 semaines.

## Avantage aux radiothérapies courtes

Après un suivi moyen de 6 ans, aucune différence notable n'a été observée entre les trois protocoles en termes de taux de rechute. En revanche, les deux protocoles courts délivrant les plus faibles doses se sont accompagnés d'une meilleure tolérance. Les effets secondaires et les séquelles esthétiques étaient moindres. Cette possibilité de diminuer de moitié la **radiothérapie** est très avantageuse sur tous les plans. Du point de vue des femmes : moins de rayonnement diminue les effets secondaires et moins de séances réduit le temps investi et l'angoisse. Du point de vue médical et public : plus de personnes traitées avec le même appareillage et un coût réduit de 50%. L'Assurance maladie pourrait rapidement être intéressée par ce nouveau protocole de soins. Et enfin, cette nouvelle tombe à pic après les quelques cas rapportés de problème de sécurité de logiciels de pilotage et de matériels de **radiothérapie**.

Article publié par [Isabelle Eustache](#) le 02/07/2007

Cet article n'a pas fait l'objet de révision depuis cette date. Il figure dans le planning de mises à jour de la rédaction.

Sources : Medical Congress.com, Cancérologie ASCO 2007 (American Society of Clinical Oncology), USA.